



LES ENJEUX DE LA PROTECTION DE L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE DE L'ENFANT

+ DROIT PRIVÉ



EMILIAN NDRIANARIVO TAHINDRO est un jeune

chercheur en droit au sein des laboratoires CRJ* à l'université de La Réunion, et CEReJ** à l'université d'Antananarivo. Ses recherches portent sur l'encadrement juridique des outils numériques (internet, smartphones et autres objets connectés), de manière à protéger l'enfant sur internet, à préserver ses données personnelles, et à alerter le gouvernement et le public sur les potentiels dangers.

* Centre de recherche juridique

** Centre d'étude et de recherche juridiques

“les yeux émerveillés de l'enfant, sous l'œil vigilant du droit ”

Emilian Ndrianarivo Tahindro

Le numérique fait de plus en plus partie du quotidien de l'enfant. Dès son plus jeune âge, il communique sur les réseaux sociaux, joue sur une tablette, regarde des vidéos sur internet...

La révolution technologique a ainsi l'énorme potentiel de favoriser le droit de l'enfant à l'éducation, le droit de s'informer, le droit de jouer, etc. Mais des menaces cachées existent : des personnes malveillantes peuvent facilement entrer en contact avec l'enfant sans que les parents ne le sachent ; ses données personnelles sont collectées en permanence, ce qui peut nuire à sa réputation, à sa vie privée, à son bien-être.

Il faut vérifier si nos lois sont adaptées pour protéger l'enfant. C'est ce qu'Emilian fait dans ses recherches. Il commence par identifier les dangers du numérique : comment se comportent les professionnels

d'internet (les sites, les réseaux sociaux), les internautes.

Il répertorie les diverses infractions sur le numérique (violences, usurpation d'identité, pédopornographie, etc). Il étudie également l'impact du temps d'écran sur la santé des enfants.

Ensuite, Emilian va collecter les textes de lois afin d'identifier les sujets manquants ou les points à améliorer dans les différents textes (code civil, code pénal, les textes européens) en fonction des dangers qu'il a identifiés.

LES OBJECTIFS

- + Créer un environnement numérique propice aux droits de l'enfant
- + Alerter le public sur les dangers du numérique
- + Suggérer des recommandations dans les textes juridiques